



Les points d'entrée dans les ZFE sont balisés par ce type de panneau. Il précise les catégories de véhicules interdits – voitures et utilitaires en l'occurrence –, ainsi que les classes Crit'Air autorisées à circuler. Lorsque toutes les vignettes sont présentes, c'est que seuls les véhicules "non classés" (soit ceux d'avant 1997) sont exclus, comme c'est le cas, ici, à Rennes (35).

**ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS**

# Quelles restrictions en 2025 ?

Nouvelle étape dans le déploiement des ZFE : toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants sont censées en instaurer une, tandis qu'une poignée de métropoles ont banni d'autres catégories de véhicules. Enfin, ça c'est la théorie...

Pour les automobilistes amenés à rouler en ville au volant de voitures pas toutes jeunes, en ce début d'année, "les emmerdes, ça vole en escadrille", comme le disait Jacques Chirac. Et pour cause, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les quarante-trois plus grosses agglomérations françaises – dont une trentaine de nouvelles – doivent leur barrer

la route à coups de restrictions de circulation. Mais pas toutes avec un gros calibre. Concrètement, seuls deux "territoires ZFE" ont été obligés d'imposer des règles plus strictes pour cause de mauvaise qualité de l'air: les métropoles du Grand Paris et de Lyon, qui bannissent désormais les Crit'Air 3. Toutes les autres aggllos ou métropoles

sont, elles, des "territoires de vigilance" non contraints par la loi à durcir le ton. Ce qui n'empêche pas certaines de le faire avec zèle, comme Grenoble et Montpellier (bye bye aussi les Crit'Air 3!). Et ailleurs? Voyez la carte ci-contre: la plupart du temps, seules les voitures d'avant 1997 sont exclues, tandis que les Crit'Air 4 et 5 sont ciblés dans

six agglomérations. Sachant qu'elles appliquent toutes leurs propres règles et dérogations.

**Chacun fait, fait c'qui lui plaît** Plages horaires des restrictions, périmètre, dérogations (voitures de collection, "petits rouleurs"), "pass ZFE" permettant de faire fi de l'interdiction (jusqu'à 52 jours par an à Lyon ou Toulouse!)... Impossible de résumer, ici, chaque tambouille locale. Mais il y a un point commun entre toutes ces ZFE: aucune ne traquera les resquilleurs, le mot

d'ordre étant, au moins jusqu'en 2026, "pédagogie". En clair, si vous circulez dans une ZFE avec un véhicule interdit, voire roulez au volant d'une voiture autorisée, mais n'arborant pas de vignette Crit'Air (ce qui est sanctionnable, si, si), vous ne risquez pas grand-chose. D'autant qu'aucun contrôle automatisé n'est prévu cette année. Et probablement pas beaucoup plus en 2026.

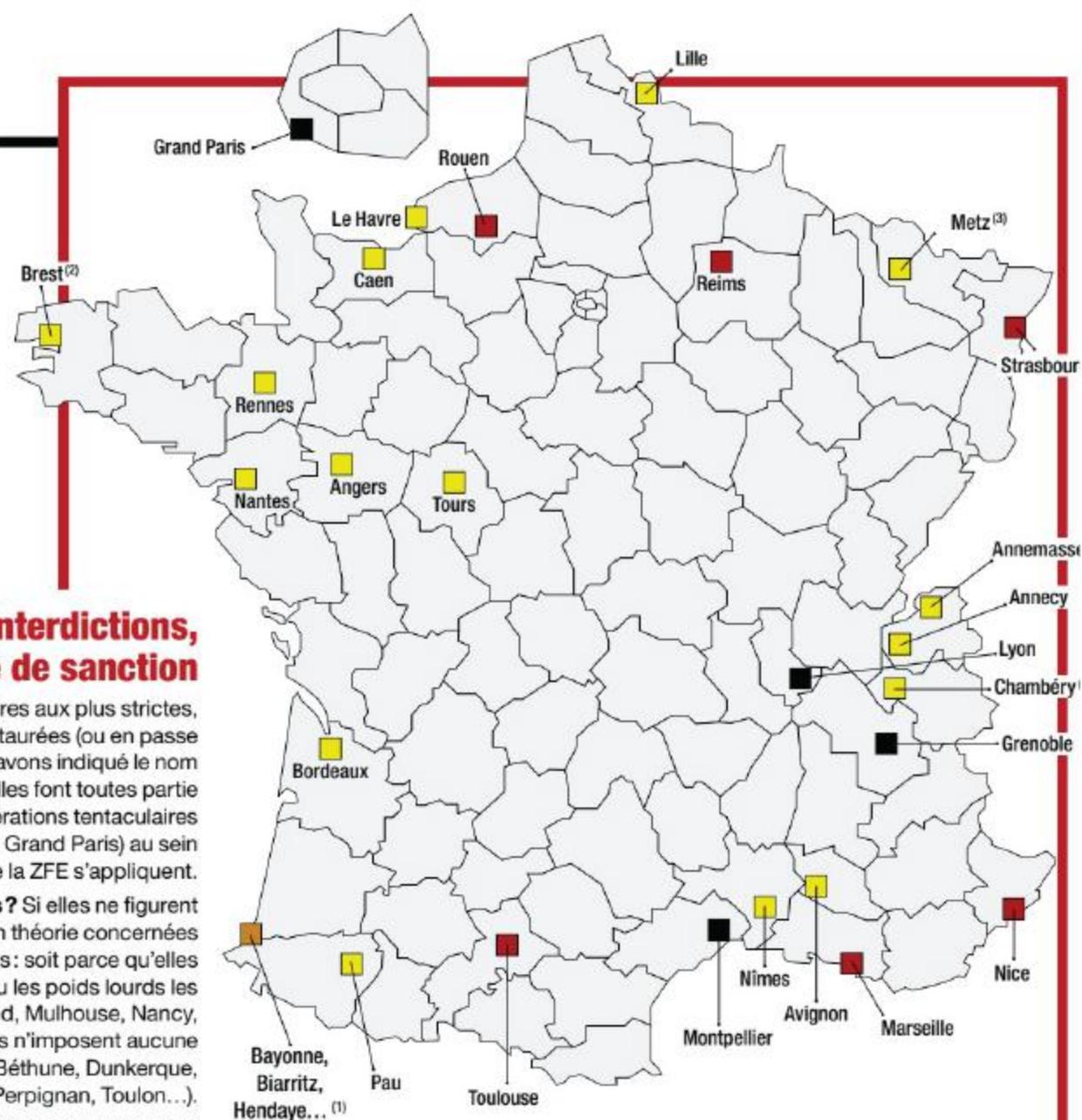
François Tarrain

## De plus en plus d'interdictions, peu de risque de sanction

**Vingt-sept ZFE:** des moins sévères aux plus strictes, nous avons retenu celles déjà instaurées (ou en passe de l'être). Pour faire simple, nous avons indiqué le nom de la ville "principale", sachant qu'elles font toutes partie de métropoles ou d'agglomérations tentaculaires (jusqu'à 77 communes dans le Grand Paris) au sein desquelles les règles de la ZFE s'appliquent.

**Quid des autres agglomérations?** Si elles ne figurent pas ci-contre, alors qu'elles sont en théorie concernées par les ZFE, c'est pour deux raisons: soit parce qu'elles ne refoulent que les utilitaires ou les poids lourds les plus anciens (Clermont-Ferrand, Mulhouse, Nancy, Saint-Etienne...), soit parce qu'elles n'imposent aucune restriction (Amiens, Avignon, Béthune, Dunkerque, Le Mans, Orléans, Perpignan, Toulon...).

**Un PV par-ci, par-là:** en 2023, la circulation d'un véhicule à moteur sans certificat de qualité de l'air conforme dans une ZFE n'a donné lieu qu'à 2 367 PV (soit 180 fois moins que le stationnement sur une place livraison). En revanche, 4 773 véhicules bannis ont été verbalisés pour le simple fait d'être restés... stationnés dans une ZFE. Et ça, c'est carrément vachard!



- INTERDICTION DE CIRCULER EN VIGUEUR POUR LES:**
- Non classées: toutes les voitures avant 1997
  - Crit'Air 5 et non classées: essence avant 1997, diesels avant 2001
  - Crit'Air 4, 5 et non classés: essence avant 1997, diesels avant 2006
  - Crit'Air 3, 4, 5 et non classés: essence avant 2006, diesels avant 2011

1. Une douzaine de villes du Pays basque à partir d'avril. 2. En avril. 3. Cet été.